

À L'ESPACE BOUGAINVILLE L'EGEE apporte une aide aux démarches administratives

Dans le quartier de la Découverte, l'association EGEE tient des permanences gratuites à l'Espace Bougainville pour aider celles et ceux qui connaissent des difficultés à remplir des démarches administratives en ligne.

« Au sein de l'association Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE), notre équipe est forte de 18 conseillers bénévoles. Ce sont des personnes à la retraite ayant eu des postes à responsabilités, qui souhaitent continuer à agir à travers le bénévolat pour mettre leurs compétences au service de celles et ceux qui en ont besoin », explique Patricia Balon, conseillère EGEE.

L'action de l'association est orientée sur trois axes : « L'éducation, pour aider les jeunes dans leurs études et leurs projets professionnels ; l'aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi (CV, entretiens...) ; l'aide aux entrepreneurs qui souhaitent créer une entreprise ou la développer. Nous



Gérard Bergerot, Patricia Balon et Marc Delaunay sont conseillers EGEE à Saint-Malo. Retraités, ils mettent leurs compétences au service de celles et ceux qui en ont besoin.

accompagnons aussi les entreprises qui rencontrent des difficultés. »

Aide aux démarches administratives

« Nous avons des collaborations fortes avec le CCAS de Saint-Malo. Depuis que l'Espace Bougainville accueille la Maison France services, cette collaboration se matérialise par la tenue d'une permanence sur site, le mercredi après-midi de 14h à 17h, toutes les deux semaines. Nous agissons dans la lutte contre l'illectronisme pour aider les usagers qui ne sont pas

à l'aise avec un ordinateur et qui se trouvent bloqués dans leurs démarches administratives en ligne », précise Gérard Bergerot, conseiller EGEE.

Pour prendre rendez-vous, les demandeurs doivent simplement s'adresser à l'accueil. Deux conseillers EGEE se relaient pour assurer ces permanences. Les demandes sont de différentes natures : « Déclaration d'impôts, droits à la retraite, rattachement familial, demande de logement social, liquidation de société, dossier migrant... » énumère Marc Delaunay, un autre conseiller EGEE.

Mécénat de compétences

À Saint-Malo, EGEE n'hésite pas à faire appel au mécénat de compétences, c'est-à-dire la mise à disposition d'un salarié d'une entreprise sur son temps de travail au profit d'une association ou d'un organisme d'intérêt général. « Nous faisons appel à deux salariés qui, dans un temps imparti, nous appuient sur les champs de la création/redressement d'entreprises ou dans le domaine de l'éducation. Nous en cherchons un troisième pour nous aider à améliorer notre communication. »

Avec ce système, le salarié conserve la totalité de son salaire. « L'avantage de faire appel à un salarié, c'est qu'il est au fait de l'actualité pour mettre ses compétences au service d'une association comme la nôtre. Pour un salarié qui s'apprête à partir à la retraite, c'est aussi une façon d'éviter un arrêt brutal d'activité du jour au lendemain, car il peut ensuite faire du bénévolat. »

● M.B